



Brevet de Plongeur P4 / CMAS ★★★★★

1 Définition

Un plongeur trois étoiles qui a atteint un niveau de capacité et de compétence bien au delà de la moyenne, et complété par une remarquable expérience.

- Il doit être à même d'organiser la plongée.
- Il doit être à même de diriger des plongeurs dans le but de réaliser certaines tâches et projets.
- Il doit être à même d'assister un moniteur dans l'exécution de tâches pratiques et théoriques.
- Il doit avoir de solides connaissances théoriques.

2 Prérequis

- Avoir obtenu le brevet de plongeur trois étoiles CMAS, depuis 3 ans au moins.
- Etre membre de la FLASSA depuis 5 ans au moins.
- Avoir effectué au moins 100 plongées dans des conditions les plus diverses (plongées avec courant, paliers obligatoires, de nuit, sous glace, en altitude, avec des marées) depuis l'obtention du brevet de plongeur trois étoiles. Ces plongées doivent comporter au moins 50 plongées en mer; dont 25 plongées dans l'espace lointain.

3 Conditions pour l'obtention du brevet

- Etre licencié de la FLASSA.
- Etre âgé d'au moins 21 ans.
- Présenter le carnet de plongée démontrant l'expérience demandée.
- Présenter un certificat détaillé (voir verso) de son club dans lequel il a assisté activement dans l'organisation et l'exécution de tâches pratiques pendant les trois dernières années.
- Avoir suivi et réussi un cours de secourisme.

4 Délivrance du brevet

L'intéressé ou son club adressera au comité technique de la FLASSA le formulaire P4 dûment rempli avec toutes les pièces justificatives demandées.

Le contrôle sera effectué par le comité technique de la FLASSA comprenant des moniteurs trois étoiles.

5 Contrôle des connaissances

- Il doit avoir assisté dans l'encadrement de plongeurs débutants ou inexpérimentés.
- Il doit avoir assisté lors de baptêmes en piscine et en eau libre.
Le "baptême" implique que quelqu'un fait sa première plongée en piscine ou en eau libre.
Un P4 doit pouvoir encadrer une 1^{ère} plongée en eau libre.
- Il doit avoir prouvé sa maîtrise liée à l'organisation et la conduite d'expéditions et autres activités de plongée lors d'au moins un stage en mer.
- Il doit savoir prendre toutes les mesures de sécurité et d'urgence et assurer leur suivi comme.
- Il doit prouver sa compétence dans un domaine particulier, que ce soit une spécialité ou une discipline scientifique. (connaissances poussées faune, flore, photo ; plongée technique ; plongée Nitrox ; orientation subaquatique ; plongée - enfant ; plongée avec handicapés, etc.; plongée archéologie)

Toutes les connaissances sont à certifier par un moniteur agréé FLASSA.



Comité Technique

Affiliée à la Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques (C.M.A.S.)
Membre du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (C.O.S.L.)

Bordereau FLASSA pour brevet de plongeur P4 / CMAS ★★ ★★

Par la présente le club			demande l'attribution du brevet à :
nom		prénom	
né le,		à	
rue			
code postal		localité	
n° brevet P3		date d'émission	

Pièces fournies:			
	Copie de la licence de l'année		Carnet de plongée montrant 100 plongées depuis le P3, dont 50 plongées en mer et 25 plongées dans l'espace lointain
	Copie du brevet P3 FLASSA ou CMAS ★★ ★		Copie virement de la taxe de 25.- €
	Certificat FLASSA d'appartenance (5 ans continus)		Diplôme de secourisme

Encadrements de plongeurs débutants / inexpérimentés		Baptêmes en piscine / eau libre	
Session du	Moniteur / signature	Session du	Moniteur / signature

Organisation / conduite de stages / expéditions en mer		Stage d'assistance organisation moniteur : sécurité et suivi	
Date	Moniteur / signature	Date	Moniteur / signature

Connaissance spécifique ou discipline scientifique		
Domaine de		Moniteur / signature
Prouvé / exercé lors des dates suivantes		

Moniteur responsable	Date	Président du club